

Réf: Dossier 173032

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGROCI-INTER SARL » en abrégé « AIS »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME SICOGI  
ROUTE PARTANT VERS LA GENDARMERIE AGBAN NON  
LOIN DE LIBERTE, Lot 74, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROCI-INTER SARL » en abrégé

« AIS »

Objet : Achat et vente de produits agricoles, Production et commercialisation de produits, Agroalimentaire, Import-export, Toutes prestations de services.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, immobilières ou mobilières de services se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autres objets ou connexes

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME SICOGI  
ROUTE PARTANT VERS LA GENDARMERIE AGBAN NON  
LOIN DE LIBERTE, Lot 74, Ilot 00

Dirigeant(s) M DOUDOUA DJEKPA LUC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00446 du 16/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03815/GTCA/RC/2023 du 16/01/2023

